



Programme
**Information,
participation du public,
concertation et association**
dans les plans de prévention des risques

Cahier de recommandations
pour la réalisation
de **supports de communication
pédagogiques sur les risques**
à destination des élus et du public



Ce dossier s'inscrit dans le programme
« Information, participation du public, concertation et association
dans les plans de prévention des risques ».

Il a été réalisé par le CERTU (Lydie BOSC, Sylvie VIGNERON),
le CETE de l'Ouest (Béatrice DEBLANGY)
et le CETE du Sud-Ouest (Anne-Marie TRINCAT, Françoise LAFENÊTRE, Georges ARNAUD),
sous maîtrise d'ouvrage du MEDAD/DPPR/SDPRM (Magali PINON-LECONTE),
avec la contribution des membres du comité de pilotage du programme.

Composition du comité de pilotage

Huit représentants des collectivités locales

Yvon BONNOT

Président de l'ANEL, Association nationale
des élus du littoral

Christine LAIR

Déléguée générale de l'ANEL

François BROTTES

Président de l'ANEM, Association nationale
des élus de montagne
Député de l'Isère

Alain DUFAUT

Sénateur du Vaucluse

*N° 496 - Proposition de loi tendant à modifier les
conditions d'élaboration des plans de prévention
des risques naturels prévisibles relatifs aux inon-
dations (PPRI)*

Olivier JARDE

Député de la Somme

*N° 2189 - Proposition de loi tendant à modifier
les conditions d'élaboration des plans de préven-
tion des risques naturels prévisibles relatifs aux
inondations (Max Roustan et Olivier Jardé)*

Dominique JOURDAIN

Président des Écomaires

Nicole ALBERTINI

Déléguée générale des Écomaires

Jacques PELISSARD

Président de l'AMF

Max ROUSTAN

Député du Gard, maire d'Alès

*N° 2189 - Proposition de loi tendant à modifier
les conditions d'élaboration des plans de préven-
tion des risques naturels prévisibles relatifs aux
inondations (Max Roustan et Olivier Jardé)*

Alain VENOT

Maire de Châteaudun

*N° 1908 - Proposition de loi tendant à considérer
comme effets d'une catastrophe naturelle, les
mouvements de terrain différentiels consécutifs
à une sécheresse suivie d'une réhydratation des
sols, quelle que soit leur intensité*

Six représentants de la société civile

Nicolas Gérard CAMPHUIS

Directeur du CEPRI, Centre européen de
prévention du risque inondation

Michel FRECHET

Président de la CGL, Confédération
générale du logement

Alain CHOSSON

Secrétaire général de CLCV, Consomma-
tion, logement et cadre de vie

Claude COLLIN

Directeur de l'IPGR, Institut de préven-
tion et de gestion des risques urbains

Yves DAUGE

Président de l'AFPCN, Association fran-
çaise pour la prévention des catastrophes
naturelles

Bernard ROUSSEAU

France Nature Environnement

Romain SUAUDEAU

Vincent MAGNET

remplaçants

Huit représentants de l'administration

Pierre CALFAS

Chef de service
Service de la navigation Rhône-Saône

Christian CHATRY

Délégué national risques naturels
RTM - ONF

Albert GRENIER

DDE Var, adjoint

Alain LECOMTE

Direction générale urbanisme habitat
construction, Ministère de l'écologie, du
développement et de l'aménagement
durables

Anne Marie LEVRAUT

DIREN Bourgogne

Pierre MACE

GIP Aménagement du territoire et
gestion des risques

Laurent MICHEL

Direction de la prévention des pollutions
et des risques, Ministère de l'écologie,
du développement et de l'aména-
gement durables

Laurent ROY

DRIREN PACA



Sommaire

<i>Introduction</i>	2
<i>1 Quels outils, pour quels contextes et quelles cibles ?</i>	3
1.1 Différents types de supports de communication	3
1.1.1 Les outils d'information	
1.1.2 Les outils permettant l'information remontante et le dialogue	
1.2 Adaptation du support à la cible et au cadre de la communication	6
1.2.1 Adaptation à la cible	
1.2.2 Adaptation au contexte	
<i>2 Présentation et analyse de six supports de communication</i>	10
■ Fiches pour les particuliers et professionnels dans le département de la Somme	12
■ Communication sur les mouvements de terrain et les cavités souterraines dans le département du Maine-et-Loire	16
■ Démarche de communication sur les cavités souterraines de Laon (Aisne)	18
■ Accompagnement du PPRI de Niort (Deux-Sèvres)	20
■ Plaquette sur le retrait - gonflement des argiles de la DDE de Charente-Maritime	22
■ Site Internet sur les risques majeurs dans les Hautes-Pyrénées	24
<i>Conclusion et recommandations</i>	26
<i>Bibliographie</i>	27
<i>Annexe – Quelques exemples de supports de communication</i>	28

Introduction

Le Ministère de l'écologie et du développement durable a lancé en 2006 un groupe de travail sur la mise en œuvre des dispositions de la loi du 30 juillet 2003 relatives à l'association des collectivités territoriales et la concertation avec le public dans l'élaboration des plans de prévention des risques (PPR). L'expression des préoccupations, les témoignages et les propositions des différents acteurs, représentants des collectivités territoriales, des services de l'État et de la société civile, ont abouti à la construction d'un programme d'action pour répondre aux questions soulevées.

Le programme d'action se décline selon trois axes. Le premier, immédiat et opérationnel, consiste en l'accompagnement des services de l'État dans la mise en œuvre des dispositions de la loi relatives à la concertation et l'association, à travers la mise à disposition d'outils et de méthodes. Le second, à moyen terme, a un caractère plus organisationnel et concerne l'ensemble des partenaires de la prévention des risques. Il vise à mettre en place et animer des instances de dialogue autour des risques et à construire une culture commune. Le troisième, à plus long terme, concerne plus fondamentalement les politiques de la prévention des risques.

Le présent dossier s'inscrit dans le premier axe pour mener à bien la concertation avec le public, l'association des collectivités et les démarches de consultation et d'information.

D'une part, ce fascicule resense et valorise des outils de communication existants en matière de

prévention des risques et des exemples réussis. Ces outils doivent permettre de développer une culture du risque au sens large, mais ils peuvent aussi être utilisés de façon plus ciblée pour accompagner les démarches d'élaboration des projets, des PPR, des PCS, etc.

D'autre part, ce fascicule doit aider les services de l'État et des collectivités territoriales à communiquer sur les risques, à construire eux-même ou faire réaliser des supports de communication sur les risques naturels à destination de non-professionnels du risque, dans des contextes variés et avec différents objectifs.

Le dossier présente dans un premier temps les différents types de supports de communication et leur adaptation aux cibles et au contexte.

Il analyse ensuite quelques supports de communication réussis sur la prévention des risques. Ces exemples sont choisis selon différents critères : le support (panneaux, manifestation communale, plaquettes, films, cédérom, exposition itinérante, site Internet, etc.), la cible (écoles, public, élus, etc.), le cadre de la communication (information préventive du citoyen, procédure PPR, etc.) et le message à faire passer. L'analyse de ces exemples montre les raisons pour lesquelles ils ont été efficaces en fonction de différents critères (contenu, mode de création, adaptation à la cible, vecteurs de diffusion, etc.).

La dernière partie propose des recommandations à destination des services en charge des risques, pour réaliser ou faire réaliser des supports de communication efficaces et adaptés.

1 Quels outils, pour quels contextes et quelles cibles ?

En préalable, rappelons qu'une bonne communication repose avant tout sur des idées et un message clairs et précis. Le support et la mise en forme ne seront efficaces que si cette première condition est remplie.

Rappelons aussi que le discours est d'autant plus acceptable, accepté et reçu qu'il a été construit et diffusé en commun, dans une démarche à laquelle les différents partenaires d'un projet auront contribué et où ils auront pu faire entendre leurs particularités et leur point de vue. Un discours non partagé est plus difficile à diffuser.

1.1 Différents types de supports de communication

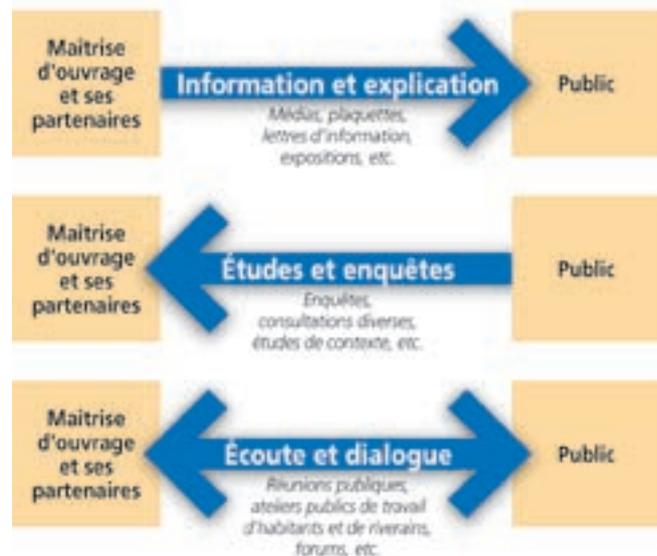
Lorsqu'on parle de concertation autour d'un projet, on pense en général à l'organisation de réunions publiques pour le présenter et en débattre avec les riverains. Cependant, bien d'autres outils existent : des ateliers où les habitants apportent leurs idées, des expositions, des plaquettes d'information du public, des enquêtes, etc. Ces différents dispositifs répondent à un enjeu essentiel : associer la population tout au long de l'élaboration du projet.



La concertation : une démarche de communication et d'échange

Source des schémas : *La concertation dans les projets de pôles d'échanges*, Certu, 2006.

On distingue trois grandes catégories d'outils selon le sens des échanges : ceux destinés à informer et expliquer, ceux destinés à recueillir des attentes, besoins ou propositions, et ceux à caractère interactif. Tous ces outils peuvent utilement se compléter.



Différentes formes de la concertation : information, enquête et dialogue

1.1.1 Les outils d'information

Les outils d'information ont plusieurs objectifs :

- sensibiliser ou initier le public aux risques (aspects techniques, humains, culturels, etc.) ;
- rendre un projet concret pour un large public en donnant à son sujet des informations transparentes, pratiques, compréhensibles et accessibles ;
- permettre au public de se rendre compte de la diversité des points de vue et des attentes sur un projet. Rendre également visible au public l'implication et le rôle des élus locaux et des autres acteurs ;
- mobiliser le public et l'inciter à participer à la concertation.

Ils peuvent être également l'occasion de collecter les réactions du public sur un projet et amorcer un dialogue avec lui [voir aussi la partie 1.1.2]. Les outils utilisables sont multiples et présentent chacun des intérêts et des limites. Le tableau 1 ci-dessous présente les intérêts et limites de quelques-uns de ces outils, ainsi que quelques conseils pratiques pour leur réalisation.

Outil d'information	Intérêts et limites	Conseil pratiques
<p>Exposition</p> <p>Présentation dans un lieu ouvert au public de panneaux, maquettes et autres illustrations sur un projet (PPR, etc.) ou sur la connaissance du risque en général (phénomènes, prévention, responsabilisation, etc.).</p>	<p>Intérêts</p> <p>Permet au public de commencer à visualiser et à s'approprier le projet.</p> <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exposition doit être de bonne qualité et risque donc d'être coûteuse (supports matériels, personnel d'accueil et d'animation, lieu, etc.). • Attention, l'exposition peut être perçue comme la présentation d'un projet déjà « ficelé » si elle ne laisse pas de place à la réflexion et aux échanges. 	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un lieu facile d'accès et à proximité du site concerné. • Adapter les horaires d'ouverture au public visé. • Prévoir des supports visuels de qualité. • Prévoir du personnel d'accueil qui puisse expliquer le projet de manière pédagogique et écouter les visiteurs. • Animer le lieu d'exposition avec des visites spéciales ou des conférences / débats. • Prévoir un support pour recueillir les idées, avis et témoignages des visiteurs : cahier, boîte à idées, tableau, etc. • Prévoir une exposition itinérante dans le cas de risques concernant un territoire étendu.
<p>Visite sur site</p> <p>Organisation de visites sur les sites concernés avec un petit groupe d'habitants.</p>	<p>Intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les produits de la visite (photos, vidéos, enregistrements, carnet de route, etc.) peuvent être utilisés et valorisés dans une exposition ou pendant des réunions publiques pour faire porter les discussions sur des problèmes concrets. • L'expression des personnes est facilitée en les mettant dans un contexte familier et réel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les personnes du groupe à exprimer leurs sentiments, remarques, idées, à partir des éléments observés, ainsi qu'à dialoguer avec d'autres personnes rencontrées sur le site. • Noter ou enregistrer ce qui se dit, photographier ou filmer les temps forts de la visite. • Organiser un bilan de cette expérience avec les participants.
<p>Affichage sur site</p> <p>Panneaux explicatifs sur un site ou un aménagement, repères de crue et affichage réglementaire, etc.</p>	<p>Intérêts</p> <p>Permettent d'entretenir et de transmettre la mémoire collective.</p>	
<p>Plaquette et bulletin d'information</p> <p>Réalisation et diffusion d'un document d'information, général ou spécifique à un projet, aux différents publics concernés.</p>	<p>Intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utile pour diffuser une information claire, synthétique et transparente, pour informer sur l'avancement d'un projet, etc. • Permet de toucher un large public. • Peut représenter une phase de communication pour inciter le public à participer à la concertation. <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outil non interactif, qui doit donc être complété par d'autres outils de concertation permettant davantage de prendre en compte les avis du public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Publier à des dates fixes, ou à des étapes-clés d'un projet. • Ne pas multiplier les objectifs pour un même document. • Adapter le style et le contenu au lecteur visé. • Trouver pour la diffusion un compromis entre coût et efficacité par rapport au public visé : boîte aux lettres, encart dans un autre support, choix du lieu, des zones géographiques couvertes, etc.
<p>Conférence</p> <p>Présentations par des experts, des représentants de collectivités territoriales ou de l'état, restitution d'études d'aléas, hydrauliques, etc.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Peut être suivie d'un débat. • Prévoir des supports de présentation : diaporama, cartographie, film, à adapter au public et contexte. • Logistique : attention au choix du lieu, de l'horaire. • Bien communiquer sur l'événement.
<p>Articles de presse</p> <p>Articles dans la presse locale, dans le bulletin municipal, etc.</p>		<p>Ne pas hésiter à envoyer des communiqués de presse, maintenir un contact et alimenter régulièrement la presse locale.</p>
<p>Site Internet</p> <p>Présentation d'un projet ou information générale sur les risques.</p>	<p>Intérêts</p> <p>Outil interactif : foire aux questions, forum, etc.</p> <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipement en ordinateur et connexion Internet de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer les contacts (messagerie) des services concernés. • Avoir un modérateur qui gère le forum.

1.1.2 Les outils permettant l'information remontante et le dialogue

Les outils d'information présentés ci-dessus permettent déjà pour certains d'amorcer le dialogue et de recueillir l'information remontante : expositions avec recueil d'avis, visites sur sites avec échanges, sites internet avec forum, etc. D'autres outils visent plus spécifiquement cet objectif. Il s'agit en particulier des réunions publiques et des ateliers de concertation. Le tableau 2 ci-dessous présente les intérêts et limites de ces outils, ainsi que quelques conseils pratiques pour leur mise en œuvre.

Remarque :

Les éléments de ce chapitre 1 sont en grande partie issus des deux publications suivantes sur la concertation, à partir desquelles ils ont été adaptés au domaine des risques naturels :

- Certu, 2006. *La concertation dans les projets de pôles d'échange. Comment placer les usagers et les riverains au coeur de ces projets ?*
- Certu Rhônalpénergie Environnement, 2006. *La concertation, coeur du développement durable. Bonnes pratiques à l'usage des collectivités territoriales.*

Tabl. 2

Outil d'information remontante et de dialogue	Intérêts et limites	Conseil pratiques
<p>Réunions publiques, rencontre avec les comités de quartiers, les associations</p> <p>Inviter à une réunion des citoyens concernés par les risques ou par un projet lié à la prévention des risques, les informer et animer un échange d'information, de vues et d'opinions.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer les personnes concernées aux différentes phases d'un projet. • Repérer les enjeux et les conflits potentiels autour de ce projet. • Contribuer au développement de la culture du risque chez les citoyens, ainsi qu'à leur participation à des projets d'intérêt collectif. • Proposer un lieu d'échanges ouvert et libre pour que chaque personne qui le souhaite puisse s'exprimer et dialoguer. • Écouter les préoccupations et les interrogations du public. 	<p>Intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettent de toucher un grand nombre d'acteurs. • Imposent aux organisateurs de la réunion une présentation pédagogique et compréhensible. • Permettent au public d'identifier un ou des interlocuteurs et de pouvoir dialoguer avec eux. <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention à ne pas généraliser l'opinion de quelques-uns : les personnes présentes ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble des personnes concernées. • Il peut être difficile de trouver un équilibre entre une discussion très libre sur des sujets généraux s'écartant de l'objet de la réunion et une démarche plus contrainte où l'on demande aux participants leur avis sur quelques points très précis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le mode d'invitation aux cibles visées. • Attention au choix du lieu et de l'heure. • Informer les participants et leur donner les moyens de réellement participer. • Bien clarifier dès le début avec les personnes présentes les sujets qui sont mis au débat ainsi que les règles du jeu (sur la prise de parole). • Le recours à un animateur peut être utile pour gérer les temps de parole, mais aussi le cas échéant pour recentrer les échanges par rapport à l'objectif.
<p>Mise en place d'ateliers de concertation autour d'un projet</p> <p>Organiser des ateliers regroupant des citoyens : habitants, commerçants, employeurs, scolaires, etc. L'animation de l'atelier doit leur permettre d'être créatifs et d'exprimer leur avis sur le projet.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les attitudes et attentes des citoyens par rapport au projet. • Faire réagir ces personnes à des propositions qui leur sont soumises. • Solliciter des idées. • Collecter des éléments de connaissance issus du vécu du terrain. • Former les citoyens. • Les impliquer par une contribution de leur part. • Éveiller le sens de leur responsabilité et de leur capacité d'action. 	<p>Intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permet de prendre en compte le point de vue, le ressenti, des citoyens sur un projet et de se « décaler » par rapport à une vision de technicien ou d'expert. • Responsabilité de chacun mise en lumière. • Mise à l'épreuve des propositions du public face à la réalité des faits techniques, des partages de responsabilité ou des questions de maîtrise d'ouvrage ou de financements. <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nécessite que le maître d'ouvrage accepte d'entrer dans une logique de co-conception du projet avec les citoyens. • Ne permet pas d'obtenir des opinions ou des préférences représentatives (au sens statistique) des différents publics concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des ateliers regroupant une dizaine de participants ayant des profils différents mais directement concernés par le projet. • Selon les objectifs, prévoir des méthodes d'animation adaptées (pour permettre aux participants d'être créatifs, d'exprimer des préférences sur des projets qui leur sont soumis, raconter leurs expériences, etc.). • Enregistrer la réunion : vidéo, son, notes écrites. • Prévoir une restauration + éventuellement un dédommagement pour les participants qui contribuent au projet par leur présence. • Prévoir une restitution aux participants et une valorisation pour le grand public. • Possibilité d'organiser des ateliers par thème ou par quartier.

D'autres outils sont utilisables, comme :

- **les enquêtes et entretiens auprès des habitants, riverains** : elles visent à recenser leurs attentes, leur perception du risque... Des entretiens visant à collecter les connaissances des habitants peuvent aussi être commandées au bureau d'études technique dans le cadre des études techniques ;
- **le recueil d'avis lors d'une exposition ou d'une enquête publique** ;
- **la mise en place d'un plan de participation** : cette démarche globale permettant l'implication de l'ensemble des acteurs est particulièrement intéressante dans le cas d'un PPR multirisques ou concernant un territoire important.

1.2 Adaptation du support à la cible et au cadre de la communication

Le mode de dialogue, les vecteurs de diffusion, et le niveau de pédagogie, donc le type d'outils, sont à adapter aux personnes ciblées et au contexte.

1.2.1 Adaptation à la cible

Les supports de communication sont à adapter aux **acteurs visés** [tabl. 3], selon leur connaissance du sujet, leurs attentes, leur degré d'implication, leur histoire (population ayant vécu un événement ou l'ayant en mémoire, nouvelle population venant de s'installer dans la région), etc.

En particulier, le mode de dialogue varie selon cinq grandes catégories d'acteurs : la société civile, les professionnels de l'éducation, les acteurs décisionnels, les professionnels de l'aménagement, de la construction, etc. et les acteurs techniques (services de l'État et des collectivités territoriales).

A priori, les outils de portée large seront adaptés à tout public : exposition, conférence, réunion publique, enquête, presse, etc. Des outils plus ciblés

Tabl. 3

Cible	Cible relais	Type d'outils
Grand public et société civile Citoyens exposés en permanence (habitants) ou de façon temporaire (résidents temporaires, travailleurs, usagers d'ERP, campeurs, etc.)	Associations de quartier, association sportive, de loisirs, conseil de quartier, conseil des anciens, centres sociaux, etc.	Outils de portée large qui touchent le public de manière diffuse et indifférenciée : exposition, conférence, réunion publique, enquête, presse, plaquette, bulletin, vidéo, etc. Commentaires Pour le public directement concerné par le risque (usager, riverain, etc.), des outils plus ciblés pourront également être mobilisés : campagne ciblée, ateliers de concertation, etc. Attention aux populations « fragiles » (personnes âgées, isolées, etc.), pouvant nécessiter un processus spécifique : traduction (braille, bilingue, etc.), information ciblée.
Professionnels de l'éducation, jeunes, enfants	Écoles, conseil municipal des jeunes, MJC, centres sociaux, centres de loisirs, etc.	Outils moins conventionnels : outils artistiques, spectacle, jeu, concours, films, implication dans des projets locaux ou nationaux, etc. Commentaires Les encourager à penser et à construire le territoire qui sera le leur dans l'avenir. Mettre à profit la dynamique potentielle qu'ils représentent, leur forte capacité à adapter leur comportement.
Acteurs décisionnels Élus, représentants de l'État, etc.		Campagne ciblée, table ronde, etc. Visites techniques
Professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, de l'immobilier, des assurances, opérateurs de services publics, etc.	Syndicats professionnels, chambres consulaires (chambre d'agriculture, CCI, etc.)	Formations, plaquettes techniques, sites Internet, visites techniques, colloques, participation à des réseaux professionnels, ..
Acteurs techniques Services de l'État et des collectivités territoriales	Organismes de formation	Formations, réunions d'information, visites techniques, colloques, participation à des réseaux, ...



s'adresseront aux acteurs techniques et aux décideurs : campagne ciblée, table ronde, etc. Des outils moins conventionnels pourront être utilisés pour les scolaires : outils artistiques, spectacle, jeu, concours, etc.

Pour optimiser la diffusion de l'information auprès des publics concernés, il peut être utile d'identifier des cibles relais, c'est-à-dire les structures ou les personnes susceptibles d'inciter certaines populations à participer et à porter des initiatives : conseil de quartier, conseil municipal des jeunes, conseil des anciens, MJC, centres sociaux, centres de loisirs, associations de quartier, etc.

Les médias sont également des relais incontournables car ils assurent la diffusion de l'information. Il convient d'identifier les supports à privilégier et de valoriser l'existant : journal de la collectivité, journaux locaux et quotidiens régionaux, stations de radio locales, télévision régionale, etc.

La cible des médias demande une adaptation du discours et de sa forme : ces supports ont en effet un style particulier, auquel il faut s'adapter si on ne veut pas craindre de voir le discours déformé lors de sa reprise par un support médiatique. Cela justifie clairement de réfléchir à l'avance à cette communication et de réaliser des documents qui s'adaptent bien à leur demande, pour ne pas voir le discours modifié.

1.2.2 Adaptation au contexte

Les supports de communication sont à adapter au **cadre de la communication**. Quatre grandes catégories de contextes peuvent être identifiées :

- l'information préventive et le développement d'une culture du risque ;
- l'élaboration d'un projet urbain ;
- l'élaboration d'un document réglementaire de type PLU, PPR, etc. ;
- la préparation à la gestion de crise (élaboration du PCS, d'un PPMS*, etc.).

La communication post-crise peut entrer dans la catégorie de l'information préventive. Par exemple, l'ensemble des actions menées suite aux inondations de la Somme s'inscrivent dans la post-crise, mais aussi dans l'information préventive.

Certains outils sont à vocation nationale, comme par exemple les plaquettes sur les risques éditées par le MEDAD, les campagnes radio menées en Angleterre au moment des épisodes pluvieux, etc. D'autres sont locaux, à l'échelle de la région, du département, ou de la commune.

Quelques exemples d'outils adaptés au contexte et à la cible sont présentés dans les tableaux ci-dessous. Leurs références sont précisées en annexe.

* PPMS : plan particulier de mise en sécurité.

Tabl. 4 - Information préventive et développement d'une culture du risque

Cible	Exemples [voir annexes pour les références et contacts]
Société civile Citoyens exposés en permanence (habitants), ou de façon temporaire (résidents temporaires, travailleurs, usagers d'ERP, campeurs, ...), associations, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes radio <ul style="list-style-type: none"> – En Angleterre au moment des épisodes pluvieux • Expositions itinérantes : <ul style="list-style-type: none"> – Dans les Vosges à destination du maire, pour informer les citoyens – En Charente-Maritime • Documents audiovisuels : <ul style="list-style-type: none"> – Cédérom « La Somme, un fleuve si tranquille en apparence » – DVD inondations (Gard) – Vidéo-Crue (Bagnols-sur-Cèze) – Casette vidéo Laon – Documentaire télévisé (Arte) sur la Loire en crue – Documentaire sur la crue du Rhône de 2003 – Site de la DDE 65 sur les risques majeurs • Document réglementaires d'information préventive : <ul style="list-style-type: none"> – DICRIM Nantes Métropole – Actions événementielles autour de la publication du DICRIM • Autres documents d'information : <ul style="list-style-type: none"> – Documents de l'IRMa (Isère) – Plaquette sur le retrait-gonflement des argiles (Charente-Maritime) – Numéro spécial de « La Loire et ses Terroirs » sur l'étude Loire Moyenne – Plaquettes sur le débroussaillage (Gironde, Landes) – Plaquette IAL, MEDD

[Société civile - suite]

- **Autres outils d'information :**
 - Enquête sociologique de la Maison du fleuve Rhône sur la perception du risque
 - Actions d'information préventive à Poitiers
 - Actions d'information préventive d'organismes : IRMa, CSEM, etc.

Professionnels de l'éducation
(enseignement, scolaires, etc.)

- **Jeux :**
 - RIVERMED,
 - Sauvie et les catastrophes naturelles
 - *Mémo risks* ou le DICRIM jeune (Prévention 2000),
- **Documents audiovisuels :**
 - DVD inondations (Gard)
- **Autres outils d'information :**
 - Projet italien *Edurisk* (séismes)
 - *Sismo des écoles* (outil de suivi)

Acteurs de la décision
Élus, représentants de l'État, etc.

- **Formations :**
 - Jeu *Rivermed*
 - Formation aménagement durable du territoire intégrant risque inondation (Gard)
 - Formation des élus (Conseil général de la Haute-Loire pour PAPILA)
- **Documents :**
 - Plaquette et document de synthèse pour le résultat de l'étude Loire moyenne (Agence de l'eau Loire-Bretagne)
 - Plaquette Somme « *Information préventive et culture du risque : que dois-je faire ?* »
- **Autres outils d'information :**
 - Vidéo-*Crue* (Bagnols-sur-Cèze)
 - actions du SPPPI Côte d'Opale Flandre

Acteurs techniques
Professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, de l'immobilier, opérateurs de service public, assureurs, etc.

- **Formations :**
 - Journées de formation pour un aménagement durable du territoire intégrant le risque d'inondation (Gard)
 - Programme de formation *Éveil & Veille*
- **Clubs :**
 - Club risque des DIREN
 - Club services techniques des collectivités (EP Loire sur la Loire moyenne)
- **Documents :**
 - Document de sensibilisation au risque sismique pour les professionnels du bâtiment
 - Vade-mecum pour les métiers de l'assurance-dommage
 - Lettre MRN (Mission risques naturels)
- **Autres outils d'information :**
 - Site DDE 65 (IAL)
 - SPPPI Côte d'Opale Flandre

Acteurs techniques
Services de l'état et des Collectivités
Territoriales

- **Formations :**
 - Programme de formation *Éveil & Veille*
- **Documents :**
 - Plaquette *Plan familial de mise en sécurité (PFMS)* AE Loire Bretagne
 - CCTP Type pour demander un DICRIM ou un PCS
 - Guide de réalisation du PCS (ministère de l'Intérieur / IRMa)
 - Guide de réalisation PCS et DICRIM en régie (sur la Loire moyenne), AE Loire Bretagne,
- **Autres outils d'information :**
 - Site *securite-commune-info.fr*
 - SPPPI Côte d'Opale Flandre

Tabl. 5 - Élaboration d'un projet urbain

Cible	Exemples [voir annexes pour les références et contacts]
Acteurs de la décision Élus, représentants de l'État, etc.	– Guide pour la prise en compte du risque d'incendie de forêt dans les documents d'urbanisme et dans la gestion des demandes d'autorisation d'occupation des sols.
Acteurs techniques Professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, de l'immobilier, opérateurs de service public, assureurs, etc.	– Les dossiers du réseau Équipement en Poitou-Charentes. n°7, décembre 2006. L'urbanisme et la prévention des risques.

Tabl. 6 - Élaboration d'un document réglementaire de type PLU, PPR, etc.

Cible	Exemples [voir annexes pour les références et contacts]
Société civile Citoyens exposés en permanence (habitants), ou de façon temporaire (résidents temporaires, travailleurs, usagers d'ERP, campeurs, ...), associations, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Expositions itinérantes : <ul style="list-style-type: none"> – dans les Vosges pour le PPR, – en Charente-Maritime, – Panneaux d'information et réunions publiques PPRI Isère amont • Plaquettes, fiches, lettres d'information : <ul style="list-style-type: none"> – Plaquette accompagnant les demandes de PC et déclarations de travaux – Lettre <i>Info-inondation PPR Lyon</i> – Plaquettes PPR de la Somme – Fiches PPR mouvement de terrain et cavités (Maine-et-Loire) – Accompagnement PPR Clain (Vienne) – Accompagnement PPR Niort (Deux-Sèvres)
Acteurs de la décision Élus, représentants de l'État, etc.	<ul style="list-style-type: none"> – Plaquette « <i>Pourquoi un PPRI de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan, en amont de Grenoble ?</i> » – Lettre <i>Info-inondation PPR Lyon</i> – Fiches PPR mouvement de terrain et cavités (Maine-et-Loire)
Acteurs techniques Professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, de l'immobilier, opérateurs de service public, assureurs, etc.	<ul style="list-style-type: none"> – Fiches PPR Somme – Fiches PPR mouvement de terrain et cavités (Maine-et-Loire)
Acteurs techniques Services de l'État et des collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> – Intranet DDE du Nord : outils pour procédures PPR (diaporama, planning, etc.)

Tabl. 7 - Préparation à la gestion de crise (élaboration du PCS, d'un PPMS, etc.)

Cible	Exemples [voir annexes pour les références et contacts]
Professionnels de l'éducation (enseignement, scolaires, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> – Plaquette PPMS – Réalisation de PPMS associant les élèves,
Acteurs de la décision Élus, représentants de l'État, etc.	<ul style="list-style-type: none"> – Plaquette adressée aux élus pour les sensibiliser à élaboration du PCS (Gard) – Plaquette OSIRIS inondation
Acteurs techniques Professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, de l'immobilier, opérateurs de service public, assureurs, etc.	<ul style="list-style-type: none"> – Plaquette OSIRIS inondation

2 Présentation et analyse de six supports de communication

Quelques supports de communication ont été choisis pour leur diversité, qu'il s'agisse du contexte, de la cible ou du type de support. Chacun a ensuite été analysé selon la grille ci-après, suivant trois grandes catégories de critères, visant à :

- caractériser le support de communication [tabl. 8],
- examiner la façon dont il a été produit [tabl. 9],
- tenter d'évaluer son efficacité [tabl. 10].

Si les deux premières catégories de critères sont relativement simples à renseigner, il est en revanche souvent difficile d'évaluer l'efficacité du support, les critères étant beaucoup plus subjectifs, et le support lui-même n'étant qu'un élément d'efficacité parmi de nombreux autres.

Tabl. 8 - Caractérisation de l'exemple

Caractéristiques	Éléments à examiner
Type de risque	Risque inondation, mouvement de terrain, avalanche, etc.
Cadre de la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Information préventive du citoyen (dans le cadre d'une procédure de type DICRIM, pour développer la culture du risque, ...) • Procédure PPR (avant, pendant, après : suivi, accompagnement des Collectivités Territoriales dans sa mise en œuvre) • Communication post-crise, • Formation/information à l'attention de professionnels ...
Cible	Scolaires, citoyens, élus, professionnels, ...
Type de support	Plaquette d'information, exposition fixe ou itinérante, film, jeu, explication sur site, manifestation communale, rencontre avec les comités de quartier ou les associations, CD-ROM interactif, site Internet, messages radio, articles ou dossier de presse, réunion publique, atelier de travail, bulletin d'information (municipal ou autre), ...
Auteur, partenariats	Service de l'État, collectivité territoriale, archives, écoles, associations, etc.
Cadre et échelle géographique	Communication locale, ciblée sur un secteur particulier, ou plus générale, applicable à plusieurs secteurs
Contenu	Thèmes abordés : aléas, enjeux, procédure, historique des événements, formation d'un événement, ...
Forme	Lié au support (volume, illustrations, ...)
Mode et lieux de diffusion	Lié au support (presse, radio, exposition, ...),
Interactivité	Favorise ou non l'information remontante. Support passif /actif / interactif
Fréquence	Caractère systématique ou exceptionnel de la démarche
Contexte, événement initiateur	Un événement, une procédure particulière, ...



Tabl. 9 - Modalités de réalisation du support

Modalités	Éléments à examiner
Sous-traitance	En régie (service risque + COM du service) / sous-traité ?
Association du service de communication	Quand le service COM interne et/ou le prestataire ont-ils été associés (amont, pendant, après pour l'évaluation ...), ...?
Matériau utilisé	Le matériau fourni au prestataire communication était-il brut, élaboré?
Quantité	Nombre de tirages (si support matériel)
Coût	Ordre de grandeur du coût de réalisation (conception / impression) ?
Financement	Modalités de financement / co-financement

Tabl. 10 - Critères de réussite

Critères	Éléments à examiner
Réalisation partenariale	Le support a mobilisé plusieurs acteurs pour sa réalisation (exemple : co-production État-CT)
Rayonnement	Il a fait l'objet de relais dans les médias S'il se situait dans le contexte d'un PPR, la fréquentation à l'enquête publique peut être un indicateur
Réutilisation	Il a été réutilisé à d'autres occasions ou dans d'autres secteurs géographiques
Effet	Il a amené un changement des pratiques
Clarté du contenu	Il est pédagogique, les idées sont claires.
Qualité du support	Les idées correspondent à l'objectif et à la cible. Le type de support est adapté au message et à la cible. Innovation dans la forme.

Fiches pour les particuliers et professionnels dans le département de la Somme

Contexte	PPR inondation de la Somme
Type de support	Fiches
Cible	Public et professionnels
Type de risque	Risque inondation

Contexte

Au cours de l'hiver 2000-2001, la vallée de la Somme a connu des inondations majeures, à l'origine de dégâts considérables pour les biens et les activités, causées par des débordements de cours d'eau, des remontées de nappe ou par ruissellement. Cette crue a été la conséquence de plusieurs années d'une pluviométrie supérieure à la moyenne, excédentaire par rapport aux possibilités d'évacuation de l'eau par le bassin versant et aggravée par un hiver avec de fortes précipitations.

Ces inondations ont conduit les différents acteurs, services de l'État et collectivités locales, à se mobiliser et à mettre en place une politique cohérente et concertée. Différents outils ont été utilisés, dont le PPR. Prescrit par arrêté préfectoral le 25 avril 2001 sur 128 communes, le plan de prévention des risques inondation doit accompagner une politique de développement durable de la vallée, tenant compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Dès la prescription du PPRI et parallèlement à l'élaboration du dossier technique, la DIREN Picardie et les autres services de l'État concernés, associés au Ministère de l'éducation, ont élaboré un documentaire sur les inondations de 2001. Ce **cdérom interactif**, « *La Somme, un fleuve si tranquille en apparence* », publié en 2004, a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance des phénomènes de crue qui ont frappé la Somme et d'informer sur les moyens mis en œuvre pour limiter le risque.

En complément du cdérom, la DDE a réalisé **22 fiches**, datées de janvier 2006, relatives au PPR de la Somme : dix à destination du public (propriétaires de terrains ou de constructions dans les zones du PPR),

les douze autres pour les gestionnaires de réseaux, de campings, de bâtiments, etc., expliquant les implications du PPR pour eux. En plus de leur téléchargement possible sur l'Internet de la DDE, ces fiches ont été diffusées de façon ciblée au public concerné (syndicats de professionnels par exemple).

Ces fiches ont été réalisées dans le souci de répondre à une demande locale et précise. En effet, elles ont été réalisées après que le PPR ait été prescrit, au cours de son élaboration. Pendant les réunions publiques, de nombreuses personnes posaient des questions, parfois très précises, relatives à des cas particuliers (« *Je veux faire une véranda, agrandir mon garage, etc. Quelles sont les incidences du PPR ?* »). Les plaquettes ont constitué un moyen de réponse optimisé à ces questions, en permettant aux DDE de se décharger d'un nombre important d'appels téléphoniques.



Les fiches ont continué à trouver leur utilité dans le cadre de l'information suite à l'approbation du PPR inondation de la Somme et à son annexion aux documents d'urbanisme.

Le cadre géographique de la communication est le périmètre du PPR : secteurs de la vallée de la Somme, de la Tortille, de l'Acre, de l'Hallue, de l'Avre et de la Noye, de la Selle, du Saint-Landon, de la Bellifontaine et de l'Amboise.

Caractéristiques et contenu

Toutes les fiches présentent une partie « tronc commun » qui rappelle les objectifs du PPR et l'identification des phénomènes. Leur contenu varie ensuite pour s'adapter au sujet et à la cible de chacune d'elle.

Leur diffusion a été faite par de nombreux services : DDE, DDAF, DRIRE, DIREN, DDASS, sous-préfectures, préfectures, CAUE, Conseil général, Chambres départementales des notaires, Fédération

des agences immobilières, Fédération de l'hôtellerie de plein air, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, Ordre des architectes, maîtres d'œuvre, VNF, France Télécom, EDF/GDF, fermiers des eaux, etc.

La liste des plaquettes et leur contenu sommaire sont récapitulés dans les deux tableaux ci-après.

Exemple de fiche sur le PPR de la Somme

plan de prévention des risques inondation Somme

le saviez-vous ?

Si le volume des boues ou matériaux retirés d'un étang, au cours d'une année, par des travaux de curage ou de dragage, boues « vieux fonds-vieux bords », dépasse 1000 m³, il est nécessaire d'établir une déclaration au titre de la loi sur l'eau. Une demande d'autorisation doit être formulée auprès du service chargé de la police de l'eau (1, Boulevard du Port, 80039 Amiens Cedex), à partir de 5000 m³.

les règles du PPR

les ouvrages hydrauliques ?

Les vannages et les dispositifs de gestion des plans d'eau sont autorisés.

les éléments du PPR

Tous les éléments du PPR sont sur le site de la Préfecture.

un PPR : pourquoi, pour qui ?

Après les inondations de 2001, le préfet de la Somme a prescrit un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) sur 118 communes du bassin versant de la Somme. Le PPR est un outil réglementaire, arrêté par l'Etat, afin de garantir la sécurité des biens et des personnes. Il est conçu et appliqué de manière globale sur l'ensemble de la vallée afin d'assurer une cohérence dans la gestion du risque. En fonction du niveau de risque sur les zones concernées, les constructions, ouvrages, aménagements ou exploitations sont interdits ou autorisés avec prescriptions.

Le PPR, approuvé par le Préfet le 1er décembre 2004, est une servitude d'utilité publique et s'impose à tous.

le règlement du PPR

vous informe des principes dans le chapitre 2, des objectifs dans le chapitre 4.1, des règles d'aménagement et de gestion des eaux dans le chapitre 6.1, des autorisations dans le chapitre 7.1.1. C'est la référence à consulter pour la bonne application du plan.

les règles du PPR

je suis gestionnaire d'un étang ou d'une mare

Les inondations, dans la vallée de la Somme, sont liées à différents phénomènes : d'une part des inondations par débordement des cours d'eau et par remontée de nappe, d'autre part des inondations par ruissellement. Le PPR définit des règles qui permettent d'agir de façon cohérente dans toute la vallée.

la création d'un étang

Quelle que soit la zone à laquelle l'appartient, le PPR m'autorise à créer des étangs à condition de planter, à leurs abords, des végétaux adaptés aux conditions liées à l'humidité et à la qualité des sols, notamment en cas de sol tourbeux. Je dois évacuer les matériaux en dehors des zones inondables.

l'aménagement d'un étang

Le PPR m'autorise également la réalisation de stationnement pour barges, de quais, d'embarcadères, de bungalows à bateaux et de passerelles à usage piétonnier sous réserve que l'ouvrage soit, en son centre, surélevé d'un mètre par rapport au niveau de référence.

l'entretien d'un étang

La réalisation des travaux liés à l'entretien des étangs est bien sûr autorisée par le PPR. Il s'agit de :

- faire des travaux de curage hors "vieux fonds-vieux bords",
- entretenir les berges et notamment les fascines.

Dix plaquettes à destination des citoyens et des élus

Titre de la fiche	Cible	Contenu
« <i>Je suis propriétaire d'un terrain en zone de type n. Que dit le PPRI ?</i> » (une plaquette par type de zone : n = 1, 2, 3, 4)	Propriétaires de terrains situés dans le périmètre du PPRI	Règles à respecter en matière d'aménagement et d'exploitation de terrains. Identification des constructions possible, dans chacune de ces zones.
« <i>J'habite en zone de type n. Que dit le PPRI ?</i> » (une plaquette par type de zone : n = 1, 2, 3, 4)	Personnes habitant dans le périmètre du PPRI	Règles applicables en terme de construction, d'aménagement extérieur, intérieur, et des conditions de réaménagement possible pour les habitations localisées en zone 1, 2, 3, 4.
« <i>Information préventive et culture du risque : que dois-je faire ?</i> »	Citoyens et élus	Rappel de l'obligation du maire en terme d'information. Présentation du plan communal de sauvegarde. Définition des règles du PPRI dans la préparation à la gestion de crise.
« <i>Le plan de prévention des risques inondation de la vallée de la Somme et de ses affluents : comment le lire ?</i> »	Citoyens et élus	Présentation d'extraits des cartes d'aléa et d'enjeux, du zonage réglementaire et de la liste des communes concernées par le PPRI.

Douze plaquettes à destination des professionnels

Titre de la fiche	Cible	Contenu
« <i>Je gère des bâtiments publics. Que dit le PPRI ?</i> »	Professionnels du bâtiment, élus, propriétaires et gérants d'établissements recevant du public	Règles à respecter pour préserver le patrimoine public et protéger le public.
« <i>Je gère un terrain de camping. Que dit le PPRI ?</i> »	Propriétaires et gérants de terrains de camping	Modalités d'ouverture d'un camping, règles pour l'organisation du terrain, les travaux d'entretien et les aménagements dans les différentes zones.
« <i>Je suis agriculteur. Que m'impose le PPRI ?</i> »	Professions de l'agriculture	Obligations et autorisations dans les zones 1 à 4, dans le cadre de l'exploitation et de la construction. Rappel de la définition du niveau de référence de l'aléa et des recommandations pour les coteaux et les plateaux.
« <i>Les cours d'eau et les inondations. Que dit le PPRI ?</i> »	Riverains et gestionnaires des cours d'eau	Rappel des modalités de gestion et d'entretien des cours d'eau, des droits des riverains des cours d'eau non-domaniaux.
« <i>Je veux vendre un bien immobilier</i> »	Professionnels de l'immobilier, vendeurs, bailleurs, locataires et acheteurs	Rappel des obligations du vendeur et du bailleur, des contrats concernés par l'obligation d'information, etc.
« <i>J'exploite une installation classée. Que dit le PPRI ?</i> »	Exploitants d'installation classée et DRIRE	Rappel des obligations dans le cadre de l'évaluation des risques, du stockage des produits polluants. Rappel des règles du PPRI dans le cadre d'une extension ou d'un réaménagement de l'installation.
« <i>Eau, gaz, électricité, téléphone... je gère un réseau. Que dit le PPRI ?</i> »	Gestionnaires de réseaux	Rappel des règles à respecter pour préserver les réseaux dans le cadre des travaux de création, de réhabilitation, de restauration ou autres.
« <i>Je gère une infrastructure de transport. Que dit le PPRI ?</i> »	DDE, Conseil général et communes	Rappel des règles à respecter en matière de gestion des eaux et du choix des matériaux à utiliser. Rappel du niveau de référence de l'aléa et de l'obligation d'établir un plan de gestion des infrastructures existantes.
« <i>Je suis maître d'œuvre en VRD. Comment prendre en compte le risque d'inondation dans les projets ?</i> »	DDE, communes et Conseil général	Rappel des dispositions à prendre pour préserver les réseaux dans le cadre des travaux de création, réhabilitation ou restauration.



« Je suis entrepreneur de travaux. Comment prendre en compte le risque d'inondation dans les projets ? »	Professionnels de la construction	Rappel des règles de construction des bâtiments et des infrastructures.
« Je suis architecte. Comment prendre en compte le risque d'inondation dans les projets ? »	Professionnels de la construction et architectes	Rappel des règles de construction à l'intérieur des quatre zones et de la norme NF-P-94-500.

Réalisation

Ces produits ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la DDE de la Somme, avec validation de la DIREN, DRIRE, DDAF et préfecture.

La conception a été faite en régie. Le coût d'impression s'est élevé à 7 000 € HT.

Les plaquettes ont été diffusées aux professionnels et aux mairies, en vue de leur mise à disposition de la population, sur demande ou dans des lieux publics.

Plaquettes	Nombre
« PPRI de la vallée de la Somme et de ses affluents : comment le lire ? »	36 000 ex.
Plaquettes thématiques à destination des citoyens et des élus	10 000 ex.
Plaquettes plus spécifiques à destination des professionnels	250 à 500 ex.

Points forts de réussite

Il n'est pas possible d'évaluer spécifiquement ces produits, car les actions de communication s'inscrivent dans la démarche globale du PPRI débutée en 2001. Les subdivisions, proches des communes et des riverains, ont relayé l'information et les supports de communication aux personnes intéressées.

Toutefois, trois facteurs de réussite ressortent particulièrement :

- chaque support traite **un thème spécifique** et s'adresse à **un public bien précis**. Les documents, **concrets et synthétiques**, répondent à des questions souvent posées ;
- la diffusion est **ciblée** et **relayée** par des fédérations de professionnels ;
- la démarche est **partenariale** : les produits ont été réalisés par la DDE de la Somme, en lien avec la DIREN, la DRIRE, la DDAF et la préfecture, et la diffusion a impliqué les collectivités territoriales ainsi que de très nombreux organismes professionnels.

Références

■ DDE de la Somme, 2006. *Le PPRI de la vallée de la Somme et de ses affluents*. 22 plaquettes de quatre pages chacune.

■ DIREN Picardie, DDE et DDAF de la Somme, préfecture, Agence de l'eau, Université de Picardie, 2004. *La Somme, un fleuve si tranquille en apparence*. DVD.

Disponibilité et contact

■ DDE de la Somme, service PRS / MRC
<http://www.somme.equipement.gouv.fr>

Communication sur les mouvements de terrain et les cavités souterraines dans le département du Maine-et-Loire

Contexte	Suite à un événement et dans le cadre du PPR du Saumurois
Type de support	Plaquette et exposition fixe
Cible	Population
Type de risque	Risque mouvement de terrain et cavités souterraines

Contexte

Le coteau du Saumurois est constitué de tuffeau, roche sédimentaire, donc très friable, qui a été largement creusée par l'homme. Ce phénomène de sous-cavage, combiné à la dégradation naturelle du coteau de Saumur est depuis bien longtemps à l'origine d'accidents plus ou moins graves. Les chutes de pierres, l'effondrement de cavités souterraines sous des habitations, sont généralement des phénomènes ponctuels de faible ampleur et d'effets limités mais qui, par leur fréquence, leur soudaineté, leur diversité, peuvent occasionner des dommages et des préjudices importants et constituer un danger pour la vie humaine. Chaque année, on recense des accidents, dont certains sont mortels.

Le 22 avril 2001, le rempart nord du château de Saumur s'effondre de façon spectaculaire en faisant quelques blessés et entraînant des coûts importants de remise en état du site. Cet effondrement est l'illustration du processus de dégradation du coteau du Saumurois entre Saumur et Montsoreau.

Suite à cet événement, la Communauté d'agglomération Saumur-Loire-Développement a demandé à l'État la prescription d'un PPR afin « de définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, qui doivent être prises par les collectivités publiques dans le cadre de leurs compétences ainsi que celles qui peuvent incomber aux particuliers » et d'identifier les zones privilégiées pour le développement des communes.

Dans ce contexte, une politique de communication active a été instaurée envers la population. Ainsi, deux supports de communication ont été produits :

- **une plaquette** sur les cavités souterraines,
- **une exposition** fixe sur le PPR des coteaux,

Ces documents présentent des informations sur le risque, sur les rôles et responsabilités de chaque acteur, la formation des événements, leur historique. La plaquette apporte également des recommandations aux propriétaires, locataires et acquéreurs, notamment en matière de délimitation des caves et en matière d'assurance. L'exposition fixe apporte en complément des précisions sur la procédure du PPR (contenu, finalités, méthode, calendrier, etc.). Ces documents sont accessibles sur l'Internet de la DDE, disponibles à la DDE et diffusés aux personnes concernées.

Les panneaux d'exposition sur le PPR coteaux





Extraits de la plaquette

L'un des aspects intéressants de cet exemple est le fait de communiquer sur des risques peu connus, dont les habitants ont une faible perception (contrairement aux inondations).

Caractéristiques et contenu

L'exposition sur les PPR du Saumurois a été réalisée par les services de l'État. La plaquette sur les cavités a été réalisée par les services de l'État et les collectivités territoriales. Ces deux supports de communication ont été réalisés à l'attention des citoyens et des élus.

Pour les deux supports, le contexte géographique est local, ciblé sur un secteur particulier : le Saumurois. Par contre, le cadre de la communication est différent dans les deux cas : la plaquette sur les cavités a été produite suite à des accidents, afin de développer l'information préventive, alors que l'exposition sur le PPR du Saumurois a été mise en œuvre dans le cadre du PPR.

La plaquette sur les cavités se présente sous la forme d'un livret à l'italienne de six pages, format 21 x 14,7, illustré. L'exposition est constituée de sept panneaux (format 60 x 80), dont six sont généraux et un est propre au site concerné.

La plaquette a été tirée à 50 000 exemplaires. Les services de l'État l'ont diffusée aux mairies, qui

l'ont distribuée aux riverains. L'exposition a été installée sur les lieux de l'enquête publique, c'est-à-dire dans les mairies concernées.

La démarche de communication autour des cavités souterraines a été déclenchée suite à un événement, alors que les démarches d'exposition sont liées à la procédure PPR et à l'information du citoyen sur le PPR dans le cadre d'une procédure d'enquête publique.

Réalisation

Les plaquettes ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage DDE (bureau de communication), avec la mobilisation de plusieurs acteurs de la DDE et d'autres services de l'état (DDAF, DIREN, etc.).

Pour les deux expositions, la conception des panneaux a été faite en régie à la DDE, la confection a été faite par un imprimeur, sur la base d'un matériau élaboré.

Support	Coût
Plaquette cavités	Conception : 8 000 € Impression : 8 000 €
Exposition PPR coteaux	2 900 € pour les 7 panneaux

Points forts de réussite

- Les supports sont **pédagogiques**, les messages portés sont **clairs, adaptés** à l'objectif et à la cible.
- Les panneaux d'exposition réalisés dans le cadre du PPRI ont été **réutilisés** en partie dans d'autres secteurs géographiques.
- La démarche est **partenariale** : plaquettes réalisées par plusieurs services de la DDE, en lien avec d'autres services de l'État (DDAF, DIREN, etc.).

Références

■ DDE du Maine-et-Loire, CETE de l'Ouest, 2006. Maquettes de l'exposition « *Plan de prévention des risques mouvements de terrain dans le Saumurois* ». 7 panneaux d'exposition.

■ DDE du Maine-et-Loire, 2006. *Cavités souterraines : des risques... ce que vous croyez savoir... des réponses*. Plaquette 12 p.

Disponibilité et contact

■ DDE du Maine-et-Loire / SERN / PRN
<http://www.maine-et-loire.equipement.gouv.fr>



Démarche de communication sur les cavités souterraines de Laon (Aisne)

Contexte	PPR mouvement de terrain
Type de support	Exposition itinérante et vidéo reportage
Cible	Citoyens et élus
Type de risque	Risque mouvement de terrain lié aux cavités souterraines

Contexte

La cité de Laon est érigée sur une butte témoin et offre un patrimoine architectural exceptionnel. L'extraction des matériaux calcaires nécessaires à l'édification du bâti a débuté avec le développement de la cité. Cette extraction a commencé sur le pourtour du plateau et s'est poursuivie en



Habitation troglodyte dans une ancienne carrière du Laonnais vers 1910.

s'enfonçant dans le sous-sol. Les vides créés ont perturbé l'équilibre du massif en même temps que les matériaux extraits ont constitué au fil du temps des surcharges concentrées sous forme de lourds édifices.

Petit à petit, de nombreuses cavités souterraines sont devenues des lieux de vie. Les dommages liés au sous-sol sont connus depuis longtemps à Laon, mais ils ont pris une importance particulière avec la manifestation de phénomènes spectaculaires comme le glissement de la porte de Vinox dans les années 1980, mais également par la prise de conscience de la valeur patrimoniale du site.

En 1990, un PPR mouvement de terrain est prescrit sur la commune et des actions de communication vont être mises en œuvre afin de faire connaître le risque pour mieux le prévenir.

Cette politique de communication active en direction des partenaires locaux et des habitants a permis d'instaurer un climat de confiance, de faire comprendre l'urgence à agir sur le rôle de chacun, mais également de valoriser l'image de Laon et l'attractivité touristique de la cité.

Ainsi, deux produits ont notamment été réalisés dans le cadre de cette démarche :

- dès 1998, **une exposition itinérante** sur les carrières de Laon a été réalisée par le service des carrières de la Ville. Ses douze panneaux d'exposition expliquent l'apparition de la butte de Laon, sa géologie, l'histoire et l'évolution de l'urbanisation, l'état des carrières, les facteurs aggravants, les affaissements, l'inventaire des désordres déjà constatés, les études et leur synthèse pour expliquer le contenu du PPR, les travaux engendrés par le PPR ;

- **un vidéo reportage** a été réalisé en 2000 sur la formation de la butte de Laon et l'exploitation par l'homme des richesses de la butte (calcaire et sables). Ce reportage de trente minutes, est intitulé « *La prévention des risques à Laon : un enjeu citoyen* ». Il présente le caractère particulier de la butte calcaire, l'histoire de Laon de l'ère géologi-



que à nos jours, l'évolution de l'urbanisation, les différents niveaux de cavités, le rôle du réseau d'assainissement sur la déstabilisation des terrains, il décrit les travaux d'assainissement réalisés dans le cadre de la prévention des risques, etc. La réalisation de cette cassette a été menée en partenariat entre la DDE de l'Aisne et la ville de Laon.

La collaboration mise en place entre la DDE et la ville de Laon s'est prolongée pour la réalisation du PPR et la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme.

Ces deux produits présentent plusieurs intérêts : démarche partenariale, type de risque peu médiatisé, type de support innovant (vidéo), etc.

Caractéristiques et contenu

Le cadre géographique de la communication s'inscrit dans le contexte du PPR mouvement de terrain de la ville haute de Laon. Les produits de communication visent à informer les citoyens (et particulièrement les propriétaires de terrains localisés dans le périmètre du PPR) et les élus, au cours de l'élaboration du PPR et avant la phase de concertation et d'enquête publique.

Le vidéo reportage est réalisé sur cassette VHS et sur cédérom. Il est diffusé aux habitants par l'intermédiaire de la cellule «Laon accueil», l'association des Amis de Laon et du Laonnois, les collèges et lycées, les universités, les spécialistes en géotechnique, etc.

L'exposition itinérante est installée à la Maison des arts et loisirs à Laon, sur les sites de la DDE, dans les lycées, à l'IUFM, au service de recherches des carrières de la ville de Laon.

Réalisation

Ces deux produits ont été réalisés par le service communication de la DDE de l'Aisne, en partenariat avec la ville de Laon.

Points forts de réussite

- **Réutilisation** : ce vidéo reportage est utilisé par les médias audiovisuels régionaux et nationaux. Il a permis de réaliser d'autres reportages sur le phénomène des mouvements de terrain, comme par exemple le reportage « *Face aux risques* » diffusé sur France 5. Des exemplaires vidéo ont été fournis aux associations et organismes locaux. Le support est également utilisé dans le cadre de séminaires et de réunions nationales sur les risques naturels.
- **Fréquentation** : l'exposition itinérante a été fréquentée par plus de 1 000 personnes, dont une grande majorité de 15-25 ans.
- Une démarche **partenariale** forte et durable a été constituée entre la DDE et la ville de Laon.
- Les outils utilisés ont un caractère **innovant** (vidéo, traitement historique).

Références

- DDE de l'Aisne, 2000. *La prévention des risques à Laon : un enjeu citoyen*. Film.
- Ville de Laon, 1998. Panneaux d'exposition itinérante sur les risques.

Disponibilité et contact

- DDE de l'Aisne / SRPR / PR
<http://www.aisne.equipement.gouv.fr>
- Ville de Laon, notamment Service de recherches et d'inspection des carrières
<http://www.ville-laon.fr>

Accompagnement du PPRI de Niort (Deux-Sèvres)

Contexte	PPR inondation de Niort
Type de support	Plaquette et exposition
Cible	Population
Type de risque	Risque inondation

Contexte

Niort est la commune du département des Deux-Sèvres la plus concernée par le phénomène des inondations. En effet, les débordements de la Sèvre Niortaise et de ses affluents touchent largement des secteurs fortement urbanisés de l'agglomération. Cinq grandes crues ont marqué la ville depuis le début du XX^e siècle : 1936, 1982, 1906, 1961 et 1995. Les débordements de la Sèvre Niortaise et du Lambon sont liés à la conjonction de plusieurs facteurs :

- des précipitations importantes qui génèrent la formation de crues sur ces cours d'eau ;
- ces crues peuvent présenter un décalage dans le temps ;
- le niveau dans le marais (conditions aval), dont l'évacuation des crues est subordonné aux coefficients de marée.

Le PPR inondation de Niort, approuvé en 1998, révisé en 2007, fut l'un des premiers de France.

Dans le cadre de la révision du PPR de Niort, plusieurs documents de communication ont été produits par les services de l'État, à destination des citoyens et des élus :

- **une plaquette** d'information,
- **des panneaux** d'exposition.

Ces documents ont été élaborés dans le cadre d'une communication locale, ciblée sur la commune de Niort et mise en œuvre pour accompagner l'enquête publique, qui s'est déroulée du 11 juin au 13 juillet 2007. Niort est la première commune du département à bénéficier d'une telle campagne de communication.



Quelques panneaux de l'exposition consacrée au PPRI de Niort. Les uns sont généraux sur le PPR, d'autres sont spécifiques au site.

Caractéristiques et contenu

Les deux documents présentent des informations générales sur les risques et les PPR et des informations ciblées sur le PPR de Niort : présentation de la Sèvre niortaise, historique des inondations, etc.

La plaquette se présente sous la forme d'un A4 recto-verso plié en trois (tryptique).

Les panneaux d'exposition, au nombre de six, ont été faits en respectant la charte graphique préconisée par le MEDAD. Ils sont disponibles en deux formats – 80 x 120 et A3 – afin de s'adapter aux différents lieux d'exposition.

La plaquette, éditée en 30000 exemplaires, a été distribuée par la poste dans les boîtes aux lettres. Elle était également disponible à la DDE et en mairie.

Les six affiches de l'exposition sont disponibles sur tous les lieux de l'enquête publique : préfecture, sous-préfecture, DDE, mairie et ses annexes.

Quel est le rôle du PPR ?

« Le risque naturel majeur est la conséquence d'un aléa d'origine naturelle, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépassent les capacités de réaction des instances directement concernées. »

Face à un risque naturel majeur, le Plan de Prévention des Risques a pour but :

- de mieux connaître les phénomènes naturels et leurs incidences ;
- de définir des actions en vue de protéger les personnes, d'adapter et de protéger les installations actuelles et futures dans les zones à risques ;
- de permettre un développement durable des territoires en préservant à la fois les zones exposées ou non aux risques ;
- de mieux informer la population des risques encourus.

Le Plan de Prévention du Risque inondation est un outil privilégié pour agir sur la sécurité des personnes et des biens.

PPRI

Le risque inondation à Niort

Cinq grandes crues ont marqué la ville de Niort depuis le début du 20ème siècle

Année	Cote à Niort (m NGF)
1936	14,18
1962	14,18
1966	13,33
1961	13,31
1995	13,08

Ces informations historiques et les précipitations importantes de l'hiver 2006/2007 nous rappellent que ce type d'évènement est amené à se reproduire inévitablement.

Les facteurs générateurs de crues à Niort
Les débordements de la Sèvre Niortaise et du Lambon sont liés à la conjonction de plusieurs facteurs :

- des précipitations importantes qui génèrent la formation de crues sur les cours de la Sèvre Niortaise et du Lambon ;
- ces crues peuvent présenter un décalage dans le temps ;
- le niveau dans le marais (conditions aval) dont l'évacuation des crues est subordonnée aux coefficients de marée.

PPRI

Réalisation

Les plaquettes ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage DDE des Deux-Sèvres (bureau environnement et risques), avec la mobilisation du bureau de communication de la DDE.

La conception des documents et l'impression des panneaux ont été faites en interne à la DDE. Leur coût n'a pas été évalué.

L'impression de la plaquette a été réalisée par un prestataire et son coût s'est élevé à 1 100 €.

Points forts de réussite

Les points forts qui apparaissent pour cet exemple sont :

- cette campagne de communication s'est inscrite dans une volonté globale de la DDE de développer de telles actions,
- ces deux supports de communication, la plaquette et les affiches, sont pédagogiques et correspondent à l'objectif et à la cible,
- tous deux sensibilisent la population par rapport à la participation à l'enquête publique.

Références

■ Plaquette et panneaux d'exposition sur le plan de prévention des risques d'inondation de Niort, mai 2007.

Disponibilité et contact

■ DDE des Deux-Sèvres
<http://www.deux-sevres.pref.gouv.fr>

Plaquette sur le retrait-gonflement des argiles de la DDE de Charente-Maritime

Contexte	Information préventive
Type de support	Plaquette
Cible	Public
Type de risque	Sécheresse (retrait-gonflement des argiles)

Contexte

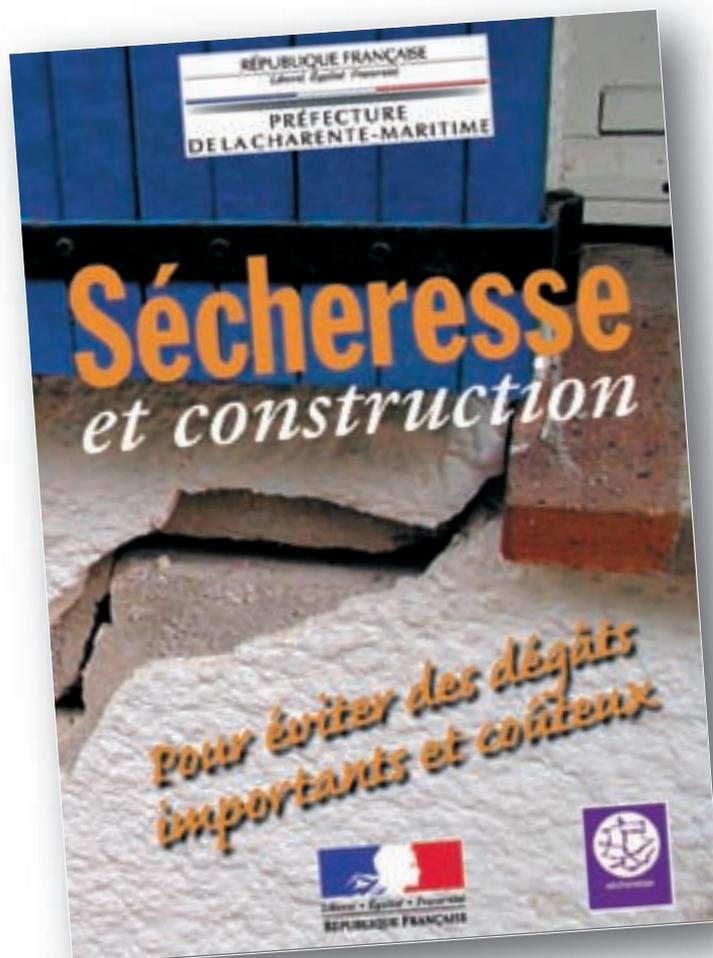
Par leur structure particulière, certains minéraux argileux présentent de très fortes amplitudes de tassement en période de sécheresse et de gonflement lorsque leur teneur en eau augmente. Sous les maisons, le sol reste sensiblement à un taux d'humidité constant toute l'année.

Cet aléa est très répandu dans la région Poitou-Charente (trois départements sur quatre sont concernés). Il pose notamment des problèmes de financement aux compagnies d'assurance, qui réclamaient un PPR sur cet aléa. C'est un sujet largement évoqué lors des réunions de clubs risques Poitou-Charente et Aquitaine. La carte d'aléas pour le département de la Charente-Maritime a été réalisée en 2003.

La DDE de Charente-Maritime et la DIREN Poitou-Charente, en partenariat avec le BRGM, ont édité en 2004 **une plaquette** d'information intitulée « *Sécheresse et construction – Pour éviter des dégâts importants et coûteux* ». Cette plaquette est destinée au porter-à-connaissance des élus et aux particuliers. Cette communication est limitée géographiquement au département de Charente-Maritime et entre dans le cadre de l'information préventive sur l'aléa retrait-gonflement des argiles.

Caractéristiques et contenu

La plaquette présente la carte des aléas de retrait-gonflement des argiles en Charente-Maritime, accompagnée de messages explicatifs sur la genèse du phénomène, l'identification des zones, la nécessité d'une étude de sols. Elle présente sous forme



de schémas quelques principes simples à respecter pour la construction et donne les coordonnées des lieux où se renseigner.

La plaquette est mise à disposition dans les mairies pour les particuliers et accessible sur le site Internet de la DDE de Charente-Maritime.

Réalisation

La plaquette a été réalisée par le service Urbanisme et habitat de la DDE de Charente-Maritime en lien avec son service Communication et en partenariat avec le BRGM pour la cartographie.

La réalisation s'est faite en régie à la DDE. Les frais de reproduction de la plaquette en 15 000 exemplaires se sont élevés à 1 200 €.

Le retrait-gonflement des argiles

un risque naturel cartographié en Charente-Maritime

UN RISQUE BIEN CONNU
... des géotechniciens

Par leur structure particulière, certains minéraux argileux présentent de très fortes amplitudes de tassement en période de sécheresse et de gonflement lorsque leur teneur en eau augmente. Sous les maisons, le sol reste sensiblement à un taux d'humidité constant toute l'année.

COMMENT IDENTIFIER LES ZONES
... sujettes au phénomène de retrait-gonflement des argiles

La carte d'aléa pour le département de la Charente-Maritime a été réalisée en 2003.

UNE ETUDE DE SOLS S'IMPOSE
... à l'échelle de la parcelle

Seule une étude réalisée par un bureau spécialisé en géotechnique permet de déterminer avec certitude la présence d'argile sujette au phénomène de retrait-gonflement.

Points forts de réussite

- Le support de communication choisi est **simple**.
- Son contenu vise à ne pas minimiser le phénomène et à prendre des mesures de prévention lors des projets de construction.
- Ces outils sont le fruit d'une réflexion inter-services, dans une **vision globale**.
- **Réutilisation** et reproductibilité : la DDE du lot-et-Garonne a réalisé également deux plaquettes d'information sur cette base, l'une pour les habitants concernés par les mesures applicables à l'existant, « *Habiter dans un secteur soumis au risque retrait-gonflement des argiles* » et l'autre pour les candidats à la construction « *Construire une maison sur un terrain soumis au risque* ». Il est prévu que d'autres DDE de Poitou Charente réalisent des plaquettes semblables adaptées à leur département.



Références

■ DDE de Charente-Maritime, 2004. *Sécheresse et construction. Pour éviter des dégâts importants et coûteux.* Plaquette 4 pages.

Disponibilité et contact

■ DDE de Charente-Maritime
<http://www.charente-maritime.equipement.gouv.fr>

Site Internet sur les risques majeurs de la DDE des Hautes-Pyrénées

Contexte	Information préventive
Type de support	Site Internet
Cible	Public
Type de risque	Tous risques naturels

Contexte

Le département des Hautes-Pyrénées, avec ses secteurs montagneux et de plaine, est particulièrement concerné par les risques majeurs : inondations, avalanches, mouvements de terrain, séisme, feux de forêts pour ce qui concerne les risques naturels, rupture de barrage et risque industriel pour ce qui concerne les risques technologiques.

La DDE a élaboré un plan de communication sur les risques naturels comprenant plusieurs axes, avec notamment :

- une plaquette d'information sur les risques naturels ;
- une information sur le risque sismique : plaquette, information/formation aux mairies, imprimé joint à chaque demande d'urbanisme ;
- une réflexion sur **un site internet** consacré aux risques majeurs dans les Hautes-Pyrénées.



Ci-dessus, la page d'accueil du site des risques majeurs des Hautes-Pyrénées. Page suivante : différentes pages du site : informations pratiques, informations et téléchargement sur les communes, base de données historiques, etc.

Caractéristiques et contenu

Les objectifs fixés pour le site Internet étaient de :

- s'adresser aux usagers, professionnels et élus ;
- rester centré sur les Hautes-Pyrénées avec une approche exhaustive du domaine sur le département (pas de redondance par rapport au site national <http://www.prim.net>) ;
- apporter à l'utilisateur une information la plus fine possible sur les risques (de la commune jusqu'à la parcelle), en utilisant les données existantes sur *Gaspar* et en évitant la redondance de saisie ;
- avoir une ergonomie soignée : fonctionnement du site et de la cartographie interactive simple et intuitive ;
- informer les usagers de l'historique des événements dans le département (événements survenus dans le département, arrêté CatNat, etc.), avec photographies et coupures de presse ;
- informer les usagers sur les mesures à prendre en cas d'urgence ;
- être utilisable pour l'information des acquéreurs et des locataires (IAL), même si cet objectif s'est ajouté en cours de réalisation du site ;
- mettre en ligne tous les PPR et accéder au règlement des zones pour l'ensemble du département ;
- voir l'état d'avancement des documents de prévention.

Une rubrique « actualité » permet de mettre en ligne très rapidement les informations disponibles.

De plus, le site est un support de communication des très nombreuses actions menées par le département des Hautes-Pyrénées dans le cadre du plan séisme.

Références

- <http://www.risquesmajeurs-hautes-pyrenees.pref.gouv.fr>

Disponibilité et contact

- DDE des Hautes-Pyrénées

Réalisation

Pour réaliser le site Internet, une organisation a été mise en place au sein des services de l'État, avec la désignation d'un chef de projet, le chef du bureau Environnement-Sécurité de la DDE, et d'un comité de pilotage constitué de :

- la chargée de communication (DDE) ;
- le responsable du bureau environnement-sécurité (DDE) ;
- le chargé de la prévention des risques au sein du SIDPC (préfecture) ;
- l'administrateur de données SIG (DDE) ;
- le responsable du service informatique (préfecture).

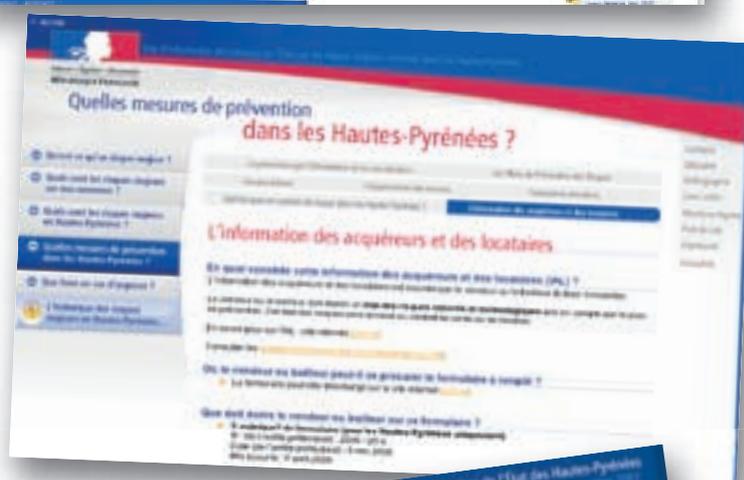
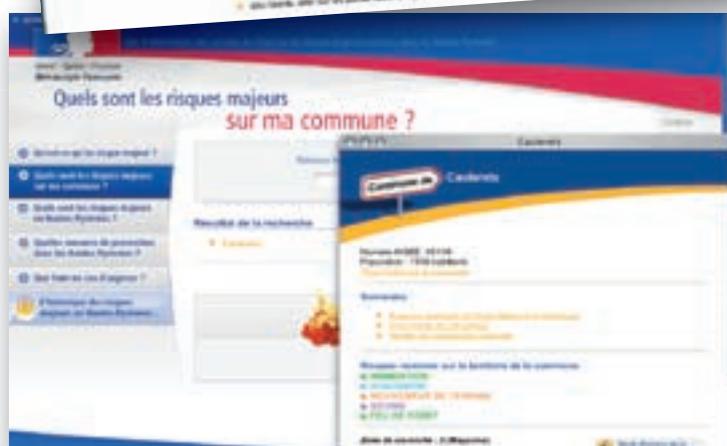
Le comité de pilotage a validé toutes les étapes de réalisation du site (cahier des charges, etc.)

La réalisation du site a été confiée, après appel d'offre, à un prestataire spécialisé en information cartographique sur Internet. La prestation totale a été facturée 37 200 €. Le financement a été assuré par la DDE dans le cadre du BOP DIREN « Crédits PPR ».

Les travaux du comité de pilotage sur le cahier des charges ont débuté en septembre 2004, le prestataire choisi un an plus tard. Le site a été livré en avril 2006. Il a été ouvert au public le 1^{er} juin 2006, en coordination avec l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires à cette même date.

Points forts de réussite

- La mise en ligne des PPR consultables à la **parcelle** avec le règlement associé.
- L'inscription de la réalisation de ce site dans un **plan global de communication**.
- L'attention apportée à l'**ergonomie** du support.
- La **fréquentation** : 105 000 internautes se sont connectés au site en un peu plus d'un an d'existence.
- La **méthode** : engagement de plusieurs services de l'État pour travailler ensemble au sein d'une équipe projet.



En conclusion, quelques recommandations...

Sur la manière de communiquer

- Quel que soit le support, présenter des idées et un message clairs et précis. Le support et la mise en forme ne seront efficaces que si cette première condition est remplie.
- Plus particulièrement pour les réunions : bien clarifier l'objectif, ce qu'on peut attendre de la réunion et ne pas en attendre, dans quelle phase du processus on se trouve et à quelle étape on est.

Sur la conception du support

- L'inscription du support dans un projet global de communication est un facteur de réussite.
- Encourager une démarche partenariale entre les services de l'État, les collectivités, etc. : co-maîtrise d'ouvrage ou mobilisation des acteurs concernés. La mobilisation transversale interne aux services de l'État est également nécessaire et doit être encouragée.

Exemple d'organisation partenariale de la DDE des Vosges : la DDE met à disposition des panneaux d'exposition, la commune informe les citoyens de l'exposition (mieux placée et mieux organisée pour le faire, via le bulletin communal par exemple). Cela permet notamment de mutualiser les moyens.

- Associer les services de communication à l'amont de la démarche.

Sur sa construction

- Sur la forme : être concret, synthétique, pédagogique, ergonomique et penser à dater les documents.
- Sur le fond : diffuser un message clair (ne pas multiplier les messages dans un même document), adapté au contexte.
- Penser à la cible (lecteur, visiteur, etc.), se mettre à sa place et ne pas raisonner uniquement avec la vision de porteur du projet (adapter le style et le contenu).

Sur son utilisation

- Favoriser l'information remontante (retours sur exposition par exemple) : ils impliquent chacun en permettant de s'exprimer par écrit.
- Laisser des documents en mairie, dans les centres socio-culturels.
- Garder une lisibilité du processus le cas échéant : «Voici où l'on se situe dans le projet».

Sur sa diffusion et l'accessibilité à l'information

- Cibler la diffusion vers le public visé, en s'appuyant le plus possible sur des vecteurs de diffusion : fédérations de professionnels, associations, etc.
- Trouver un compromis entre coût et efficacité par rapport au public visé (boîte aux lettres, encart dans un autre support, quels lieux, quelles zones géographiques couvertes, etc.)

Sur sa valorisation

- Privilégier des supports réutilisables moyennant quelques adaptations.

Sur le rapport avec les médias

- Il convient de prendre en compte le fait que les médias ont besoin de travailler à partir de supports simples et accessibles. Ils exploiteront d'autant plus facilement un document de restitution qu'il reprendra déjà le style et le contenu de leur mode de communication : phrases courtes, prise de positions de techniciens, d'élus ou de riverains ou de préfet, chiffres clairement expliqués, encadrés sur des définitions ou des aspects importants à mémoriser, etc.



Bibliographie

- Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2004. *Conduite de projets concertés. Référentiel méthodologique*. 16 p.
- Certu, 2006. *La concertation dans les projets de pôles d'échange. Comment placer les usagers et les riverains au cœur de ces projets ?* 40 p.
- Certu, 2005. *S'organiser pour aménager l'espace public. Démarches et processus d'organisation*.
- Certu, Rhônaldéveloppement Environnement, 2006. *La concertation, cœur du développement durable. Bonnes pratiques à l'usage des collectivités territoriales*. 32 p. + fiches + cédérom.
- IRMa, réseau Idéal, 2007. *Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation*. 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
- MEDD, 2000. PPR. *Recueil des démarches d'information et de communication lors de l'élaboration des PPR*. 87 p. + annexes.
- MEDD, 2006. *Vente ou location d'un immeuble situé en zone à risques naturels ou technologiques. Information des acquéreurs et des locataires*. Plaquette 6 pages.
- Nicaya, Institut Cohérences, Certu, 1998. *Appropriation active de la prévention du risque inondation. Méthode de conduite du processus*. 71 p.
- Note LRPC Nancy, CETE Ouest, Certu sur *la mise en œuvre d'une culture du risque dans le cadre du programme de travail Risque et Urbanisme*.

Site Internet

- <http://www.prim.net> rubrique éducation

Annexe Quelques exemples de supports de communication

Ces exemples ont été relevés à l'occasion des investigations menées pour la présente étude. Il s'agit seulement de quelques exemples parmi les très nombreux autres qui n'ont pas été recensés du

fait de leur multitude. Les exemples donnés ici le sont donc simplement à titre informatif, sans qu'il y ait eu aucune sélection ni hiérarchisation par rapport à d'autres.

Exemples étrangers

Titre	Auteur	Cible	Contexte et contenu	Référence et contact
Campagne radio en Angleterre au moment des épisodes pluvieux	Agence de l'Environnement	Population	Information préventive	
Projet <i>Edurisk</i> : éducation au risque sismique en Italie	Département national de la protection civile, INGV, ville de Bologne, etc. (recherche, multimédias, auteurs de livres pour enfants, experts en pédagogie, etc.)	Scolaires : maternelle, primaire, collègue	Information préventive. Activités et informations pour connaître le phénomène, les mesures de prévention et gérer une situation de crise. 35 modules éducatifs.	Certu. <i>Security and Trust in Cities (SETRIC)</i> . Plaquette et cédérom, 2006. IFFO-RMé, MEDD, 2005. <i>Apprendre à vivre avec le risque sismique</i> . Cédérom.

Exemples au niveau national

Titre	Auteur	Cible	Contexte et contenu	Référence et contact
DVD « <i>Les inondations, un risque majeur</i> »	CRDP de Montpellier, CDDP du Gard	Scolaire et autres	Information préventive	CRDP de Montpellier, CDDP du Gard, 2006. « <i>Les inondations, un risque majeur</i> ».
<i>Vade-mecum pour les métiers de l'assurance-dommages</i>	MRN	Professionnels de l'assurance	Favoriser la prévention par les métiers de l'assurance	Mission Risques naturels. <i>Connaissance et prévention des risques naturels, une dimension citoyenne de la relation assureur-assuré</i> . <i>Vade-mecum des métiers de l'assurance dommages</i> . 20 p.
<i>Livret Inondation : que faire chez vous avant, pendant et après la crue ?</i>	France Nature Environnement	Public	Information préventive. Conseils et adresses pratiques	France Nature Environnement, 2006. <i>Inondation : que faire chez vous avant, pendant et après la crue ?</i> 16 p.
<i>Sauvie et les catastrophes naturelles</i>	Visiorisk	Enfants 6-12 ans	Cédérom de jeux éducatifs sur la prévention des risques naturels. Jeux, livret pédagogique, cours, etc.	http://www.visiorisk.com IFFO-RMé, MEDD, 2005. <i>Apprendre à vivre avec le risque sismique</i> . Cédérom.
Programme de formation Éveil & Veille	Office de gestion du risque	Élus, responsables de sécurité, intervenants de terrain	Former les acteurs à intégrer la communication dans leurs pratiques	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation</i> . 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.



Titre	Auteur	Cible	Contexte et contenu	Référence et contact
Site http://securite-commune-info.fr	Richard Lecœur, René Di Carlo	Collectivités Locales	Information et accompagnement dans la prévention des risques	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
<i>Plan familial de mise en sûreté</i>	Agence de l'eau Loire- Bretagne, DIREN de bassin et EP Loire	Habitants des zones inondables, via leur maire qui a réalisé son PCS	Information préventive et gestion de crise et post crise Elaboration individuelle d'un plan de mise en sûreté	Agence de l'Eau Loire-Bretagne (via CEPRI)
<i>Mémo Risk ou le DICRIM Jeune</i>	Prévention 2000	Élèves de collège	Réalisation d'un DICRIM par les élèves alors que la mairie réalise son DICRIM Enquêtes et recherche d'information locales sur les risques	http://www.prevention2000.org (via CEPRI)

Citons aussi les nombreux documents méthodologiques publiés par le MEDAD, ainsi que les lieux d'échanges :

- MEDD, 2006. IRIS 06. *Information sur les risques majeurs*. Cédérom.
- MEDD, 2006. *Le PPR, un outil pour une stratégie globale de prévention*. Plaquette, 4p (à destination des élus et collectivités territoriales)
- MEDD, 2001. *PPR : votre atout pour la prévention des risques naturels, une action concertée entre l'état et les collectivités locales*. 15 p. (à destination des élus et collectivités territoriales)

- MEDD, 2002. *Le projet local de prévention des risques naturels*. Plaquette, 6 p. (à destination des collectivités territoriales et des services de l'État).

- MEDD, MTETM, 2006. *Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Agir ensemble pour maîtriser les risques*. Guide à destination des élus locaux. 19p.

- Clubs risques des DIREN

- Clubs des services techniques de collectivités

Exemples au niveau régional

Titre	Auteur	Cible	Contexte et contenu	Référence et contact
<i>Jeu Rivermed</i>	Centre Méditerranéen de l'Environnement et Conseil général du Gard	Élus, scolaires, professionnels de l'enseignement et de l'éducation Le Conseil général du Gard a souhaité déployer la sensibilisation auprès de tous les scolaires du département. 120 animateurs sont déjà intervenus sur environ la moitié des écoles (fin 2005).	Outil pédagogique pour une prise de conscience du risque de ruissellement pluvial dans l'aménagement de l'espace urbain. Jeu de rôle qui consiste à bâtir une ville sur un fond de plan schématique comportant une rivière, des vallons, des collines, des champs, etc. Le lancer d'un dé permet de simuler le côté aléatoire des inondations, plus ou moins importantes, ou des ruptures de digues. Il est ainsi possible de voir les conséquences d'une pluie sur un développement urbain, selon la prise en compte ou non, dès l'origine, de la problématique inondation et des moyens de protection mis en œuvre. Permet une mise en situation et en quelques heures, simule l'évolution de plusieurs décennies d'une ville.	CME, secteur risques naturels http://www.cme-cpie84.org
Action de sensibilisation, d'information et de prévention incendie pour une nouvelle culture du risque	Institut pour la forêt méditerranéenne	Tout public dont scolaires	Information préventive feux de forêt Programme de prévention	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.

Exemples au niveau régional [suite]

Titre	Auteur	Cible	Contexte et contenu	Référence et contact
Centre sismologique euroméditerranéen	CSEM	Grand public	Développement de la culture du risque + information remontante	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
Documentaire sur la crue du Rhône de 2003	Denis Coeur	Citoyens	Témoignages sur la crue du Rhône de 2003.	DIREN Rhône-Alpes
Action SPPPI Côte d'Opale Flandre	SPPPI et communauté urbaine de Dunkerque	Tous : élus, industriels, services de l'état, associations, presses, particuliers, etc.	Information préventive : fonder une culture partagée et citoyenne du risque. Nombreux supports de communication utilisés	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
Plan Loire Nombreux outils de communication	Dans le cadre du plan Loire : Agence de l'eau Loire-Bretagne, DIREN, Établissement public Loire, etc.	Population, élus, associations, techniciens, etc.	Restitution d'études d'aléas et hydrauliques Guide de réalisation PCS et DICRIM en régie (sur Loire moyenne) (Agence de l'eau Loire Bretagne) Numéro spécial de « <i>La Loire et ses terroirs</i> » sur étude Loire moyenne Documentaire télévisé Arte sur la Loire en crue Plaquettes et documents de synthèse pour les résultats de l'étude sur la Loire moyenne (Agence de l'eau Loire-Bretagne) Exposition et site Internet « <i>Un siècle en crue</i> », de la DIREN et de l'établissement public Loire Exposition et manifestation des « <i>Maisons de Loire</i> » (Belleville-sur-Loire, Jargeau, Saint Dyé, Blois, Montlouis)	Établissement public Loire
			Enquête sociologique Maison du fleuve Rhône sur la perception du risque	
Dossiers du réseau Équipement en Poitou-Charente sur l'urbanisme et la prévention des risques.	DRE Poitou-Charentes	Élus et associations	Communication régulière du réseau DDE-DRE par une lettre d'information.	DRE Poitou-Charentes, 2006. <i>L'urbanisme et la prévention des risques. Les dossiers du Réseau Équipement</i> , n° 7, décembre 2006. 4 pages.
Aisne et Oise Nombreux outils de communication, variés dans le support et la cible	Entente inter-départementale Oise-Aisne, région Île-de-France, Conseil régional de Picardie, région Champagne-Ardenne, Agence de l'eau Seine-Normandie	Population, élus, associations, techniciens, etc.	Très nombreux supports de communication sur le thème des inondations, à destination d'un public très large (variable selon le support) : exposition « <i>Des rivières... et des hommes. Apprendre à vivre avec les inondations</i> », plaquettes sur l'aménagement des bassins versants de l'Oise et de l'Aisne, plaquette technique sur la pose de repères de crues, lettres d'information, cédérom, etc.	Entente interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents. http://www.entente-oise-aisne.fr

Exemples au niveau départemental

Titre	Auteur	Cible	Contexte et contenu	Référence et contact
<i>Sismo des écoles</i>	Académie de Nice, université, Conseil général (Alpes-Maritimes)	Collèges, lycées Étendu à vingt écoles en France	Développer l'éducation aux risques majeurs (ici sismique) à partir d'une approche scientifique. Capteurs installés dans l'établissement, données enregistrées sur ordinateur.	Réseau Rm (Risques majeurs éducation)
<i>PPMS Face aux risques technologiques</i>	Rectorat, préfecture, Cypres, ST et centres de secours des communes (Bouches-du-Rhône)	90 établissements scolaires autour de l'étang de Berre	Élaboration du PPMS Validation du PPMS par les élèves	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
<i>Vidéo-Crue</i>	Ville de Bagnols-sur-Cèze (Bouches-du-Rhône)	Population et services techniques	Information préventive Suivi en temps réel des échelles de crue	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
Formation d'une demie journée sur le contexte législatif de la prévention des risques	Services de l'État, Conseil général du Gard, assureurs (Gard)	Élus		
Journées de formation pour l'aménagement durable du territoire intégrant le risque d'inondation (Gard)	(Gard)	Élus, ST, professionnels de l'urbanisme et de l'architecture		
Plaquette adressée aux élus pour les sensibiliser à l'élaboration du PCS	Conseil général du Gard	Élus	PCS	
Plaquette sur le débroussaillage	Préfecture de la Gironde	Citoyens	Information préventive, entretien	Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde, DFCI Aquitaine, 2006. <i>Le débroussaillage. Non seulement c'est un devoir, mais c'est aussi une obligation.</i> Plaquette 6 pages.
Plaquette « Pourquoi un PPRI de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan, en amont de Grenoble ? »	DDE de l'Isère	Élus (intérêt : l'élu retransmet un document plutôt qu'une restitution partielle de ce qu'il a retenu).	PPR	DDE de l'Isère, novembre 2004. <i>Pourquoi un PPRI de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan en amont de Grenoble ?</i> 12 p.
Panneaux d'information et réunions publiques dans le cadre du PPRI de l'Isère amont	DDE de l'Isère	Public	PPR pendant l'enquête publique	DDE de l'Isère
Jeu de l'Oie pour apprendre les risques majeurs à Pont-de-Claix	Ville de Pont-de-Claix (Isère)	Enfants	Information préventive	IRMA, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.

Exemples au niveau départemental [suite]

Titre	Auteur	Cible	Contexte et contenu	Référence et contact
Actions entourant la publication du DICRIM de Jarrie	Ville de Jarrie (Isère)	Population	Actions événementielles autour du DICRIM : réunion publique, actions avec les écoles, conférence, jeu concours,...	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
« Les risques majeurs naturels et technologiques en Isère. Vous informer pour mieux prévenir ». Document d'information sur les risques	IRMa (Isère)	Population	Information préventive	http://www.irma-grenoble.com
Plaquette sur le débroussaillage	Préfecture des Landes	Citoyens	Information préventive	Préfecture de la région Aquitaine, préfecture des Landes, DFCI Aquitaine, 2006. <i>Le débroussaillage. Non seulement c'est un devoir, mais c'est aussi une obligation.</i> Plaquette 6 pages.
Guide pour la prise en compte du risque d'incendie de forêt dans les documents d'urbanisme et dans la gestion des demandes d'autorisation d'occupation des sols	Préfecture des Landes, DDE, DDAF, DIREN Aquitaine, Association des maires des Landes, DFCI, SDIS, ONF, chambre d'agriculture, CRPF	Élus et aménageurs	Gestion au quotidien des demandes d'autorisation d'occupation du sol. Intérêt sur réalisation multipartenariale, contexte, type de risque	Préfecture des Landes, 2007. <i>Guide pour la prise en compte du risque d'incendie de forêt dans les documents d'urbanisme et dans la gestion des demandes d'autorisation d'occupation des sols.</i> 27 pages + annexes.
Vingt-quatre DICRIM mutualisés	Nantes Métropole (Loire-Atlantique)	Population	Réalisation de DICRIM homogènes et diffusion aux communes	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
Intranet de la DDE du Nord avec outils supports pour procédures PPR (diaporama, frise, etc.)	DDE du Nord	Services de l'État	PPR	Intranet et documents téléchargeables
Lettre <i>Info-inondation</i>	Comité de communication Grand Lyon, préfecture de la région Rhône-Alpes, Rhône	Élus, public	PPR	Service de la navigation Rhône-Saône
Information globale et interactive, Poitiers	Communauté d'Agglomération de Poitiers (Vienne)	Public	DICRIM, information interactive entre mairie et habitants	IRMa, réseau Idéal, 2007. <i>Les Irisés du pays d'Aix. Forum d'information sur les risques, éducation et sensibilisation.</i> 14 et 15 mars 2007, Aix-en-Provence.
Exposition itinérante département des Vosges	Préfecture, DDE, DDAF, DIREN, SIDPC, Conseil général, assurances (Vosges)	Maire	Informers les citoyens PPR	Préfecture et services de l'État des Vosges



Direction de la Prévention des pollutions et des risques
Sous-direction de la Prévention des risques majeurs
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP
<http://www.ecologie.gouv.fr> - <http://www.prim.net>



Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier 69456 Lyon Cédex 06
<http://www.certu.fr>